

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 octobre 2023

n° 150-23 C

Objet : RS - Modification du périmètre des commissions

- date de convocation le 13 octobre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Alain Thieffénat

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

La Ravoire

Grégory Basin

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Lesysse

Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Philippe Ferrari

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Jimmy Bâabâa à Sara Rotelli - de Brigitte Bochaton à Josette Rémy - de Arthur Boix-Neveu à Jean-Benoît Cerino - de Vincent Boulnois à Anne-Marie Barouti - de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Cordier à Aloïs Chassot - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Jean-Marc Léoutre - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Chantal Giorda à Sandra Ferrari - de Danièle Goddard à Sabrina Haerinck - de James Hallay à Michel Dyen - de Max Joly à Céline Vernaz - de Laïla Karoui à Walter Sartori - de Martine Lambert à Jean-Maurice Venturini - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Jean-Pierre Casazza - de Bruno Stellian à Benoît Perrotton - de Serge Tichkiewitch à Eric Delhommeau - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Philippe Vuillermet à Alain Caraco

- conseillers excusés : 7

Marie Bénévisse - Stéphane Bochet - Florence Bourgeois - Frédéric Bret - Christian Gogny - Luc Meunier - Marine Mithieux

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 19 octobre 2023

délibération **n° 150-23 C**

objet **RS - Modification du périmètre des commissions**

Thierry Repentin, président, rappelle que par délibérations n° 079-20 C du 10 septembre 2020 et 152-20 C du 17 décembre 2020, le Conseil communautaire a créé les commissions suivantes :

- transition écologique,
- économie, emploi, insertion et enseignement supérieur,
- habitat,
- gens du voyage,
- finances et moyens des services,
- grands équipements et relations avec les clubs sportifs,
- renouvellement urbain et politique de la ville,
- urbanisme,
- mobilité,
- bâtiments, patrimoine, voiries et infrastructures,
- concertation citoyenne,
- déchets,
- tourisme,
- agriculture, forêt, espaces naturels et ruralité,
- prospective et évolution de l'institution.

A l'occasion de la modification des vice-présidences de la Communauté d'agglomération, il est proposé de mettre fin à ces commissions et de créer les commissions suivantes :

- économie, enseignement supérieur et transition écologique,
- habitat, urbanisme, foncier, gens du voyage,
- mobilité,
- finances et contrôle de gestion,
- politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain,
- grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne,
- bâtiments, patrimoine, travaux et voiries,
- déchets,
- tourisme,
- forêt, agriculture et ruralité,
- prospective et évolution de l'institution.

Les communes seront sollicitées pour proposer des représentants au sein de ces nouvelles commissions qui seront désignés par le Conseil communautaire le 9 novembre 2023. Dans l'attente, les membres des commissions créées en 2020 sont maintenus et affectés dans les nouvelles commissions.

Vu l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n° 079-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 et n° 152-20 C du Conseil communautaire du 17 décembre 2020 relatives à la création des commissions de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : met à jour la liste des commissions créées par délibérations n° 079-20 C du 10 septembre 2020 et 152-20 C du 17 décembre 2020, comme indiqué ci-dessus.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **150-23 C**

Objet de l'acte : RS - Modification du périmètre des commissions

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5 - Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte : 07 novembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231107-lmc1H30302H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30302H1

Date de transmission en Préfecture : 07 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 07 novembre 2023

Publication sur le site internet: jeudi 09 novembre 2023